



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17120943



- 9 AOUT 2017

N° d'entreprise : 0830.121.842

Dénomination

(en entier) : **RESSOURCERIE DU PAYS DE LIEGE**

Forme juridique : société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale

Siège : Chaussée Verte, 25/3 à 4460 Grâce-Hollogne

**Objet de l'acte : Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2017 -nominations et démissions
d'administrateurs et Assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2017 -
Attribution du mandat de Commissaire**

Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2017 - Conseil d'administration - Nominations et démissions

Les mandats du Conseil d'administration sont arrivés à échéance le 4 octobre 2016. Il convient en conséquence de procéder au renouvellement du Conseil.

En application de l'article 20 des statuts, la coopérative est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins et de huit membres au plus, associés ou non, nommés par l'Assemblée générale des associés pour une durée de six ans.

A l'unanimité, l'Assemblée:

DECIDE de procéder au renouvellement du Conseil à dater du 5 octobre 2016,

FIXE le nombre d'administrateur à huit pour le mandat du 5 octobre 2016 au 4 octobre 2022,

NOMME comme administrateurs du 5 octobre 2016 au 4 octobre 2022:

- Madame Julie FERNANDEZ FERNANDEZ
- Madame Julie GELDOLF
- Monsieur André SCHROYEN
- Monsieur Marc LAMBERTY
- Monsieur Frédéric DELISTRIE
- Monsieur Christian LAVERDEUR
- Monsieur Jacques COLYN

NOMME comme administrateurs à dater de ce jour au 4 octobre 2022:

- Madame Marie-Christine NOSSENT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire de l'Assemblée

Les scrutateurs

Christophe CLAES

Julie GELDOLF

Marc Lamberty

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Réserve
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2017 -attribution du mandat de Commissaire

Vu les statuts, notamment en leur article 27;

Vu l'arrivée à échéance du mandat de Commissaire;

Vu les résultats de la procédure de marché 17/01/RPL lancée en vue de la désignation pour trois ans par l'Assemblée générale du commissaire aux comptes ordinaires;

L'Assemblée générale, à l'unanimité, faisant l'analyse des offres sienne,

DESIGNE aux fonctions de Commissaire aux comptes ordinaires de la société la ScPRL VIEIRA, MARCHANDISSE & Associés inscrite à l'Institut des Réviseurs d'Entreprise sous le numéro BE0446 représentée par Manuel VIEIRA, réviseur d'entreprise, pour les exercices 2017-2018-2019 au prix de 9.000 euros HTVA pour les tris exercices.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de l'Assemblée

Les scrutateurs

Michel Simon

Alexandra MAES

Marc Lamberty

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature